

Discours

Autor(en): **Beaumont, Jacques de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society**

Band (Jahr): **31 (1958)**

Heft 2: **1858-1958 : Festschrift zur Hundertjahrfeier der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-401334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours

prononcé par le Prof. Dr JACQUES DE BEAUMONT,
Président central
de la Société helvétique des Sciences naturelles

Mesdames, Messieurs

La Société helvétique des Sciences naturelles groupe sous son toit toutes les sociétés scientifiques suisses, que ce soient des associations cantonales ou des groupements spécialisés dans une discipline particulière. Parmi ces derniers, la Société entomologique suisse est, de beaucoup, le premier à fêter son centenaire. Fondée en 1858, elle fut suivie par la Société géologique suisse en 1887 seulement, par la Société botanique en 1889, et beaucoup plus tard encore par les Sociétés de zoologie, de chimie, de physique.

Lorsqu'un vieillard atteint l'âge respectable de cent ans, les autorités de la ville ou du canton lui apportent un fauteuil, où il pourra végéter quelques mois ou quelques années encore. La Société entomologique suisse, à cent ans, est toujours pleine d'entrain et de vigueur ; elle est plus jeune que jamais et si je devais, au nom de la Société helvétique des Sciences naturelles, lui offrir un siège, ce serait un tabouret de travail, en hommage à l'œuvre déjà accomplie et comme encouragement pour l'avenir.

Nous fêtons aujourd'hui un autre centenaire et, à l'Institut d'entomologie de l'École polytechnique fédérale vont aussi mes félicitations et mes vœux. Nous sommes particulièrement heureux que des représentants de divers pays soient venus s'associer à nous en cette journée d'anniversaire.

* * *

La création de la Société entomologique suisse, il y a un siècle, était inévitable. Tout d'abord parce que dès que quelques Suisses sont réunis, ils fondent une société ; ensuite parce que cela répondait à un besoin. Les premiers statuts montrent clairement que le but des créateurs était de promouvoir l'étude de la faune entomologique de notre pays ; il était donc nécessaire de grouper les forces et les bonnes volontés encore éparées et de coordonner le travail. Les autres aspects de l'entomologie n'étaient guère envisagés ; on ne se souciait pas de physiologie

ou d'écologie. Il n'y avait pas de produits antiparasitaires et très peu d'insectes nuisibles.

Ce germe de société, planté à Olten il y a cent ans, a subi un magnifique développement; dont votre président vient de vous brosser le tableau. Je n'y reviendrai pas, sinon pour m'associer à l'hommage qu'il a rendu aux principaux artisans de cette évolution.

C'est vers l'avenir que nous devons maintenant nous tourner. Le rôle de votre Société, ses buts divers, vous les connaissez. Il est cependant deux de vos activités que je voudrais relever : l'encouragement au travail des amateurs et la formation des jeunes entomologistes.

Plusieurs d'entre vous passent beaucoup de temps à classer des insectes et à bâtir de nouveaux systèmes taxonomiques. Mais je ne sais pas si l'on a jamais tenté d'établir la classification des entomologistes. Si l'on me demandait d'établir une table de détermination de ces derniers, je pense qu'elle commencerait ainsi :

1. Individus qui dépensent de l'argent pour faire de l'entomologie...
Amateurs
- Individus qui gagnent de l'argent en faisant de l'entomologie...
Professionnels

Cette constatation donne quelquefois des complexes d'infériorité aux amateurs, mais elle devrait surtout exciter notre admiration. N'oublions pas qu'une très grande partie des études systématiques et faunistiques a été faite par des hommes qui n'étaient pas entomologistes de métier et qu'ils ont souvent, dans ce domaine, travaillé mieux que des professionnels. C'est donc un devoir de la Société entomologique d'encourager ces gens désintéressés, de leur montrer l'utilité de leur activité, de les guider dans certains cas. C'est en particulier par l'intermédiaire de ses sections locales que la Société peut atteindre ce but.

Ce sont aussi les sections locales qui doivent vouer tous leurs soins à susciter des carrières entomologiques. De nombreux jeunes garçons s'intéressent aux insectes, font en particulier une collection; il y a un âge de l'entomologie généralisée. Puis survient la puberté, qui a généralement dans ce domaine des effets catastrophiques; l'envahissement de l'organisme par certaines hormones déplace l'intérêt du jeune homme, et la collection est alors rongée par les Anthrènes. Mais ces premières passions s'apaisent et c'est le moment à ne pas manquer. S'il est encouragé, le jeune homme pourra revenir à l'entomologie; il faut qu'il trouve au sein des sections locales de la Société un climat favorable où puisse s'épanouir son goût et où il trouve des aînés qui puissent le guider. Et ainsi peuvent naître des carrières d'entomologistes ou tout au moins de belles activités dans ce domaine, dont profitera finalement la Société mère.

* * *

On a dit autrefois que la science n'avait pas de frontières; l'évolution du monde moderne nous montre, hélas, que ce n'est plus le cas et le

nationalisme scientifique est maintenant prôné dans certains pays et devient un instrument politique. Certes, nous ne voudrions pas suivre cette voie, mais je pense cependant qu'un certain patriotisme scientifique peut être un bon ferment de travail. Il doit nous pousser à faire des travaux de valeur pour montrer aux grandes nations que nous existons aussi. Il doit nous encourager d'autre part à étudier les problèmes plus spécialement helvétiques.

La Société a été créée, comme je l'ai rappelé, pour encourager l'étude de la faune régionale. De grands progrès ont été faits mais, dans certains groupes d'insectes, l'on en est encore au tout début des études. Il y a beaucoup d'insectes et peu de systématiseurs pour les étudier ; et ceux-ci, après de premiers travaux consacrés à notre faune, ont presque tous la tendance à s'intéresser à la faune d'autres pays, plus ou moins lointains, ce qui est un bon prétexte à faire de beaux voyages. Il est heureux que la Société, en lançant les « *Insecta helvetica* », ait maintenant pris ce problème en main et nous pouvons espérer voir se réaliser de grands progrès dans la connaissance de notre faune.

Mais l'entomologie helvétique ne doit pas se limiter à des études faunistiques. Il y a aussi des problèmes écologiques, plus ou moins propres à notre pays et qui doivent être étudiés, en particulier ceux de l'écologie alpine et notre Parc national doit jouer à ce point de vue un rôle de premier plan.

Enfin, n'oublions pas que tous ceux qui pratiquent l'entomologie appliquée rencontrent sans cesse des problèmes assez strictement locaux, puisque chaque pays a ses ravageurs principaux et que la biologie de ceux-ci varie d'une région à l'autre. Ce domaine de recherches est surtout celui de l'Institut d'entomologie de l'École polytechnique et des Stations fédérales d'agriculture, mais la Société entomologique suisse ne peut que gagner à ce que tous les problèmes se rapportant aux insectes soient étudiés dans notre pays.

* * *

Nous entrons dans une ère où la science jouera un rôle de plus en plus grand ; on peut en être heureux ou le regretter, le fait est là. Les grandes puissances font dans ce domaine un effort colossal et, par rapport à elles, nous ne formons actuellement qu'un nombre dérisoire d'hommes de science. Si nous ne voulons pas que, dans un avenir peut-être prochain, la Suisse fasse figure de pays sous-développé, nous devons absolument perfectionner notre appareil scientifique. Ceci est vrai non seulement pour la physique, la chimie ou la technique, mais aussi pour les sciences naturelles.

La Société entomologique suisse, l'Institut d'entomologie de l'École polytechnique fédérale, ainsi que tous les groupements scientifiques de notre pays ont leur rôle à jouer et je souhaite qu'ils en aient conscience. L'œuvre considérable accomplie jusqu'à maintenant est un gage pour l'avenir.